



la
cgt
MANPOWER

LE MILITANT
DE L'INTÉRIM

SPÉCIAL
ÉLECTIONS

#08

AU FIL DE L'ACTUALITÉ

VICTOIRE DE LA CGT MANPOWER

Bonjour à tous

Lors du premier tour des élections professionnelles qui s'est déroulé en décembre 2017, vous nous avez fait confiance en nous plaçant 1^{ère} organisation syndicale dans l'entreprise loin devant les autres, ce qui prouve bien que la lutte contre les réformes du gouvernement n'est pas un vain mot.

Les organisations qui ont soutenu ces réformes sont loin derrière nous.

Nous devançons la CFDT de 7 points, la CFTC de 10 points, et la CFE/CGC syndicat des cadres de l'entreprise à la botte du patronat de 4 points.

Ce fut une première VICTOIRE.

Pour le second tour qui a eu lieu en janvier 2018 vous nous avez conforté dans notre place de 1^{ère} organisation syndicale représentative chez MANPOWER en devançant la CFE/CGC de 10 points qui perd 6 points par rapport au premier tour, la CFDT également de 10 points, la CFTC de 14 points et les

autres encore plus loin derrière.

C'est une grande victoire pour les salarié(e)s de l'entreprise. Nous vous remercions chaleureusement du soutien que vous nous avez apporté, grâce à vous nous allons pouvoir continuer avec force et détermination la défense des droits conquis par les salarié(e)s et en acquérir de nouveaux.

Par un courrier du 25 janvier nous avons d'ores et déjà demandé l'ouverture d'une négociation sur la prime d'ancienneté, sur celle du départ en retraite et sur les congés spécifiques tout cela pour les salarié(e)s intérimaires.

C'est grâce à vous toutes et tous et à votre détermination, vous qui avez voté **CGT MANPOWER** lors de ces élections professionnelles que nous nous montrerons intraitables dans ces négociations.

VIVE LA CGT ET VIVE LA CGT MANPOWER FRANCE

Le Secrétaire Général, Martial LAMACHIA



Avec la **CGT MANPOWER** vous serez
ENTENDU(E)S
REPRÉSENTÉ(E)S
SOUTENU(E)S

195 ÉLU(E)S
CGT MANPOWER



RÉSULTATS PAR RÉGIONS

Collège 1 : ouvrier(e)s / employé(e)s

Collège 2 : assimilé(e)s cadres / ETAM

Collège 3 : cadres

RÉGION EST

• **Comité d'établissement**

- Collège 1 : 9 élu(e)s titulaires et 10 élu(e)s suppléant(e)s

• **Délégué(e)s du Personnel**

- Collège 1 - Région Auvergne : 9 élu(e)s titulaires et 1 élu(e) suppléant(e)
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 1 - Région Bourgogne : 8 élu(e)s titulaires et 2 élu(e)s suppléant(e)s
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 1 - Région Franche Comté : 4 élu(e)s titulaires et 1 élu(e) suppléant(e)
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 1 - Région Rhône Alpes : 14 élu(e)s titulaires et 1 élu(e) suppléant(e)
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 2 - Région Rhône Alpes : 1 élu(e) suppléant(e)
Notre candidat CGT Manpower a été élu.

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

• **Comité d'établissement**

- Collège 1 : 11 élu(e)s titulaires et 8 élu(e)s suppléant(e)s

• **Délégué(e)s du Personnel**

- Collège 1 - Région Ile-de-France : 39 élu(e)s titulaires et 36 élu(e)s suppléant(e)s.
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 2 - Région Ile-de-France : 2 élu(e)s titulaires et 1 élue suppléante
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

RÉGION NORD

• **Comité d'établissement**

- Collège 1 : 6 élu(e)s titulaires et 5 élu(e)s suppléant(e)s

• **Délégué(e)s du Personnel**

- Collège 1 - Région Alsace : 3 élu(e)s titulaires
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 2 - Région Alsace : 1 élu(e) suppléant(e)
Notre candidat CGT Manpower a été élu.

- Collège 1 - Région Champagne Ardennes : 1 élu titulaire
Notre candidat CGT Manpower a été élu.

- Collège 1 - Région Lorraine : 3 élu(e)s titulaires et 2 élue(e)s suppléant(e)s
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 1 - Région Nord pas de Calais : 5 élu(e)s titulaires.
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 1 - Région Picardie : 5 élu(e)s titulaires.
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

RÉGION OUEST

• **Comité d'établissement**

- Collège 1 : 7 élu(e)s titulaires et 7 élu(e)s suppléant(e)s

- Collège 2 : 1 élue suppléante

• **Délégué(e)s du Personnel**

- Collège 1 - Région Basse Normandie : 6 élu(e)s titulaires et 1 élu(e) suppléant(e).
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 1 - Région Bretagne Mayenne : 6 élu(e)s titulaires et 1 élu(e) suppléant(e)
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 1 - Région Loire Sarthe Anjou Loire Océan : 3 élu(e)s titulaires
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 2 - Région Loire Sarthe Anjou Loire Océan : 2 élu(e)s titulaires et 1 élu suppléant
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 1 - Région Touraine Vienne Centre Loire : 6 élu(e)s titulaires et 2 élu(e)s suppléant(e)s
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

RÉGION SUD

• **Comité d'établissement**

- Collège 1 : 6 élu(e)s titulaires et 6 élu(e)s suppléant(e)s

• **Délégué(e)s du Personnel**

- Collège 1 - Région Landes Pyrénées Gironde : 2 élu(e)s titulaires et 1 élue suppléante.
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 1 - Région Languedoc Roussillon Garonne : 4 élu(e)s titulaires et 1 élue suppléante
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 1 - Région Lot Tarn Aveyron : 2 élu(e)s titulaires.
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

- Collège 1 - Région Paca : 10 élu(e)s titulaires
Tout(e)s les candidat(e)s CGT Manpower ont été élu(e)s.

LISTE DES DS PAR RÉGIONS

Voici la liste des Délégué(e)s Syndicales/Syndicaux de la CGT Manpower par région. N'hésitez pas à les contacter. Nous vous rappelons que TOUT contact avec un(e) élu(e) de la **CGT Manpower** reste TOTALEMENT confidentiel. Nous sommes là pour vous aider, vous conseiller, vous orienter, vous soutenir dans vos démarches. La **CGT Manpower** n'intervient auprès de la direction QU'AVEC VOTRE ACCORD !

#08
la
cgt
MANPOWER

LE MILITANT
DE L'INTÉRIM

— DR OUEST
— DR EST
— DR NORD
— DR SUD
— DR IDF



Nord Pas de Calais

59 / 62

Picardie

02 / 60 / 80

Haute Normandie

27 / 76

Basse Normandie

14 / 50 / 61

Bretagne et Mayenne

22 / 29 / 35 / 53 / 56

Loire Sarthe Anjou et Loire Océan

44 / 49 / 72 / 79 / 85

Touraine Vienne et Centre Loire

18 / 28 / 36 / 37 / 41 / 45 / 86

Charente Limousin

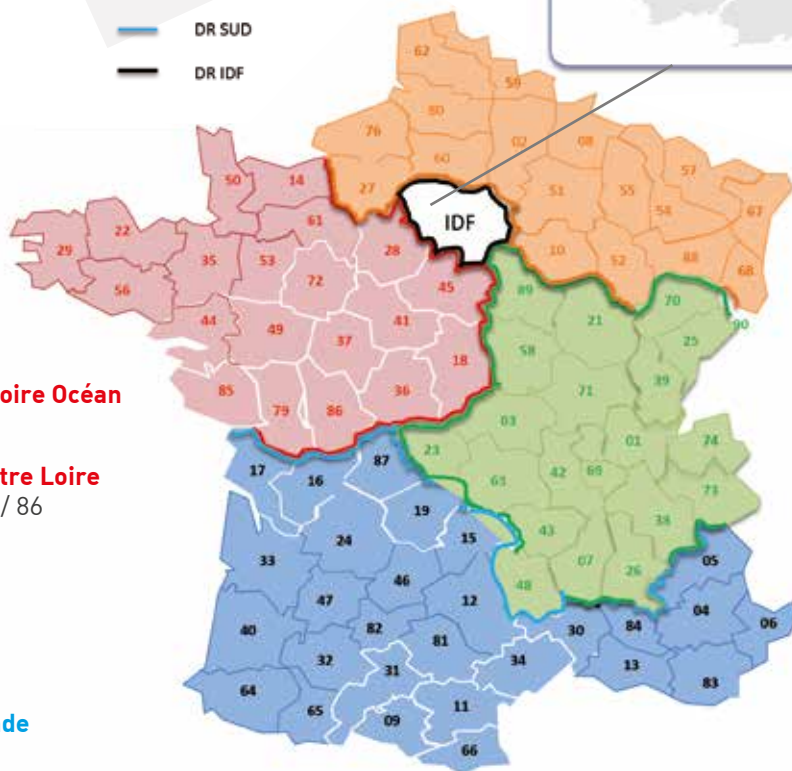
15 / 16 / 17 / 19 / 24 / 87

Lot Tarn Aveyron

12 / 46 / 47 / 81 / 82

Landes Pyrénées Gironde

32 / 33 / 40 / 64 / 65



Champagne Ardennes

08 / 10 / 51 / 52

Lorraine

54 / 55 / 57 / 88

Alsace

67 / 68

Ile-de-France

75 / 77 / 78 / 91 / 92 / 93 / 94 / 95

Franche Comté

25 / 39 / 70 / 90

Bourgogne

21 / 58 / 71 / 89

Rhône Alpes

01 / 07 / 26 / 38 / 42 / 69 / 73 / 74

Auvergne

03 / 23 / 43 / 48 / 63

PACA

04 / 05 / 06 / 13 / 83 / 84

Languedoc Roussillon Garonne

09 / 11 / 30 / 31 / 34 / 66

Région Île-de-France

• **Mme Marie-Odile BONNET**
marieodile.bonnet@gmail.com
06 84 68 43 87

• **M. Martial LAMACHIA**
martial.lamachia@gmail.com
06 33 83 56 72

• **Mme Joséphine CARTAGENA**
jc.josie.idf@gmail.com
06 30 68 42 81

• **M. Maxime AGUILAR**
aguilar.maxime.ma@gmail.com
06 27 02 73 39

• **Mme Myriam GHARBI**
myriamgharbi@outlook.fr
06 22 79 43 26

• **Mme Samia HARHOUZ**
samiacgtmanpower@gmail.com
06 62 62 14 96

• **M. Boukhalfa ABERKANE**
boukhalfa.aberkane@gmail.com
06 24 28 46 76

• **Mme Wahiba KHERZI**
wahiba.kherzi@gmail.com
06 11 17 16 14

Région Ouest

• **M. Nicolas ROUDEAU**
nicolas.roudeau@gmail.com
06 17 01 18 84

• **Mme Muriel LAVALLETTE**
muriel.cgtoouest@gmail.com
06 49 89 75 80

• **M. Jean-Luc DEMAY**
demayjeanluc@orange.fr
06 03 68 17 98

• **Mme Vanessa LAPORTE**
vanessa.cgtoouest@gmail.com
06 62 87 03 88

• **M. José CARRIQUE**
carrique.jose31@gmail.com
06 09 25 45 50

• **M. Patrick BUREL**
cgt.burelp@orange.fr
06 31 62 88 38

• **M. Anthony TOUQUERANT**
anthony.touquerant@orange.fr
06 88 00 30 99

• **M. Alain WAGMANN**
cgtmanouest@gmail.com
06 64 93 86 76

Région Nord

• **M. Laurent WANEUKEM**
waneulaurent@gmail.com
06 31 85 78 00

• **M. Attia DJEHICH**
attia.sagete@laposte.net
06 19 23 86 82

• **Mme Valérie WENGLARZ**
valerie.wenglarz@gmail.com
06 14 41 45 37

• **M. Jean-Claude STIEVENARD**
stievenardjc@yahoo.fr
06 63 80 26 37

• **M. Jean-Pierre QUEANT**
jpqueant@hotmail.fr
06 09 59 71 55

Région Sud

• **M. Patrice BALLESTER**
ballesterpatrice@gmail.com
06 67 22 02 09

• **M. Eric BERGER**
eric.berger0120@orange.fr
06 32 95 24 74

• **M. René TRANCHIDA**
rene13-net@hotmail.fr
06 11 54 19 83

• **M. Emmanuel PICAULT**
06 03 17 60 45

Région Est

• **M. Claude BIGOT**
declo0761@gmail.com
06 01 20 08 69

• **M. Gilles PAGE**
gilles.pages58@gmail.com
06 79 28 37 53

• **M. Emmanuel MAZIN**
mazin.em27@orange.fr
06 21 44 34 86

• **M. Jean-François DUTHOIT**
jean-franc.duthit@orange.fr
06 28 34 10 52

• **M. Akim DAOUDI**
akim13@outlook.fr
06 13 68 55 98

REVENDEICATIONS

La **CGT Manpower** demande que l'ensemble des activités sociales et culturelles (ASC) puisse profiter à TOUTES et TOUS. Ainsi, si nous ne souhaitons pas l'organisation de voyages ou de séjours c'est parce qu'avec le budget que la direction nous octroie les prix seront trop élevés pour les bas salaires. Résultat ? Seuls les salaires plus « aisés » pourront s'offrir ces voyages. A la **CGT** on le répète souvent : dans ASC il y a le S de social ! C'est pourquoi nous demandons l'application du quotient familial favorisant les revenus modestes.

La **CGT Manpower** demande la continuation des activités qui ont obtenu l'adhésion des salarié(e)s :

- la participation à la rentrée scolaire de vos enfants
- la participation à la pratique d'activités sportives ou culturelles
- des offres sur les parcs de loisirs
- le remboursement de vos loisirs

La **CGT Manpower** demande aussi à la direction depuis plusieurs années :

- l'amélioration de la prime d'ancienneté (appelée prime anniversaire par Manpower) que ce soit pour les salarié(e)s intérimaires ou permanent(e)s
- l'obtention d'un VÉRITABLE accord sur la santé et la sécurité au travail pour les salarié(e)s intérimaires
- le remplacement des salarié(e)s permanent(e)s qui quittent Manpower et pas par des stagiaires ou des contrats de professionnalisation
- la baisse de la charge de travail et la baisse du salaire variable par l'augmentation du salaire fixe pour les permanent(e)s
- le paiement systématique de la totalité de la durée de votre visite médicale mais aussi les frais que vous engagez pour vous y rendre comme le prévoit la loi
- une prime de départ en retraite pour TOUTES et TOUS les intérimaires

VOUS SOUHAITEZ

Recevoir des informations sur vos droits ?
Suivre l'actualité sociale chez Manpower ?

VOUS VOULEZ

Construire un monde plus juste ?
Rejoindre la **CGT Manpower** et vous syndiquer ?

Tout contact avec un(e) élu(e) **CGT Manpower** restera confidentiel. Nous sommes là pour vous aider !

- Pour les intérimaires signant un CDI Intérimaire, une GMMR (Garantie Minimale de Rémunération) VRAIMENT négociable comme le prévoit l'accord et pas systématiquement le SMIC
- Le droit à une mobilité choisie pour les CDI Intérimaires. Si vous déménagez Manpower vous demande de démissionner. Ils n'ont pas le droit ! La **CGT Manpower** réclame le droit à la mobilité, que ce soit pour les intérimaires et les CDI Intérimaires avec des aides et un accompagnement si besoin
- Une VÉRITABLE égalité de traitement entre VOUS et les salarié(e)s embauché(e)s dans l'entreprise où VOUS travaillez. Nous avons encore trop d'appels de certain(e)s d'entre vous nous expliquant que les embauché(e)s ont des primes que VOUS n'avez pas. Pourtant la loi est claire là-dessus ! ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE INTÉRIMAIRES ET EMBAUCHÉ(E)S !

Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres, si :

- vous avez des questions
- vous rencontrez des problèmes
- vous voulez faire valoir Vos Droits

LA CGT MANPOWER EST LÀ

Nous vous rappelons que tout échange (appel ou rencontre) avec un(e) représentant(e) de la **CGT Manpower** reste TOTALEMENT CONFIDENTIEL !

Nous n'intervenons auprès de la direction QU'AVEC VOTRE ACCORD ! Et nous pouvons le faire également sans donner votre nom si vous ne le souhaitez pas !

Retrouvez toutes nos coordonnées sur notre site internet : www.manpower.cgt.fr

CONTACTEZ-NOUS